

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DEVE 37 Esplanade Saint Louis (12e) - Autorisation de solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'autorisation de solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;

Vu l'avis du conseil du 12^e arrondissement en date du 18 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'aménagement de l'Esplanade Saint Louis (12^e).

Article 2 : Madame la Maire de Paris est habilitée à signer, au nom de la Ville de Paris, les contrats et conventions d'aide financière fixant les modalités d'octroi des dites subventions.

Article 3 : Les recettes correspondantes seront constatées sur le budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 ou ultérieur, AP 4721, chapitre 905, rubrique p5112, compte budgétaire 905 - 1311 -R.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO